

**Compte-rendu du conseil d'école primaire
de Niederhaslach du 23/06/2020**

Personnes excusées	Personnes présentes
Les représentants des parents d'élèves titulaires/remplaçants : Mme RAULE Corinne	Les représentants des parents d'élèves titulaires : Mme HEILIGENSTEIN Christelle M. BURGARD Adrien Mme STRUB Gaëlle Mme ULRICH Magalie
L'Equipe enseignante : Mme DELMAS Solenne	Les représentants de la commune : Mme HELLBOURG Marielle, maire Mme BENTZ Sandrine, adjointe aux affaires scolaires
Les représentants de la commune :	L'Equipe enseignante : Mme ANDRAUX Sandra, directrice Mme JAMET Coralie, adjointe Mme LEGOUPIL Sylvie, adjointe Mme JOCHEM Laetitia, adjointe Mme GOGNAT Adeline, adjointe Mme MAZOUÉ Louise, adjointe
	Invitée : Mme LAMOTTE Dominique, Atsem

Désignation du ou des secrétaires de séance : Mme HEILIGENSTEIN Christelle

1 Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 19/10/2019

Le compte-rendu du conseil d'école du 19 octobre 2019 a été approuvé à l'unanimité.

2 Compte-rendu financier

La coopérative scolaire + 4 182,87 € (Solde au 23/06/2020)

Dépenses :

- Photos de classes offertes pour un montant de 378 € (1 photo offerte par élève)
- Coût supplémentaire supporté par la coopérative pour le théâtre (problème de lissage qui a été fait avec tous les élèves) → 20 € au lieu des 12 € initialement prévu

Recettes : aucune

Dotation communale :

35 € par enfants pour les classes maternelles et élémentaires pour l'année civile 2020.

Participation financière des parents

Il n'est demandé aucune participation financière aux parents pour la coopérative scolaire.

3 Point sur le projet d'école 2019/2022 et la période de confinement avec « l'Ecole à la maison »

Les objectifs suivants ont été retenus en fonction des constats en classe, des évaluations (nationales, locales) et du projet académique :

- Favoriser l'ouverture culturelle de tous les élèves en vue de développer le plaisir de lire et écrire
- Favoriser le développement des compétences pour mieux vivre ensemble (éducation à la citoyenneté, éducation à l'environnement, développer le sens de la solidarité et du respect)

Pour 2019/2020, les objectifs sont déclinés à travers des actions communes pour toutes les classes et/ou spécifiques à certaines d'entre elles. Certaines actions sont pérennes sur la durée du projet, d'autres annuelles.

Action 1 : LIRE DANS TOUS SES ETATS (action pérenne)

Les incorruptibles ; Chut on lit ; Lecture offerte aux petits de maternelle par les grands

Action 2 : THEATRE (action ponctuelle mais reconduite pour une classe)

Projet reconduit pour la classe de Mme GOGNAT qui bénéficie d'une subvention car projet ACMISA.

Action 3 : ETRE CITOYEN dans sa classe, son école, son village (action pérenne)

Participer aux événements du village ; Elaborer les règles de la vie dans chaque classe ; Organiser des débats dans les classes ; Faire connaître aux élèves les valeurs de la République et les amener à devenir citoyen responsable et libre

Action 4 : TOUR DU MONDE (action annuelle, renouvelée pour la prochaine rentrée autour de l'Afrique) → pour certaines classes

BASKET :

Le cycle sera reconduit à la prochaine rentrée prioritairement de la MS au CE2. Les séances se dérouleront dans la salle des fêtes, qu'il faudra réserver à cet effet, dès que les dates seront confirmées.

FETE DES MERES/PERES :

Pour la rentrée prochaine, la « **Fête des gens qu'on aime** » remplacera les traditionnelles fêtes des mères et pères. Cette initiative a été prise suite aux situations complexes vécues par certains enfants qui n'ont plus un de leurs parents, ou qui sont placés en famille d'accueil ou qui ne sont pas forcément dans une « famille traditionnelle avec une maman et un papa ».

PISCINE Mutzig :

Toutes les classes participeront à un cycle natation (sous condition d'avoir assez de parents accompagnateurs ayant l'agrément), le **vendredi matin, de 9h30 à 10h30** :

- du **20/11/20 au 22/01/21** : GS, CP/CE2 et CE1
- du **9/04 au 25/06/21** : MS/PS, CM1 et CM2

L'équipe enseignante réitère sa demande pour bénéficier d'un 2ème maître-nageur. Madame la maire est favorable. Mme ANDRAUX s'occupera de prévenir la directrice de la piscine.

Retour sur la PERIODE DE CONFINEMENT « l'Ecole à la maison » :

- Toutes les enseignantes avaient établi le lien avec les parents d'élèves
- Certains parents ont rencontré quelques difficultés : problème de connexion, de papier, de cartouches, de disponibilité lorsqu'ils avaient repris le travail ou qu'ils travaillaient en distanciel également,
- Elèves décrocheurs : l'équipe enseignante a fait le point sur les élèves qui pouvaient se retrouver en difficulté. Les parents ont été contactés pour les faire revenir à l'école rapidement.
- La maîtrise des nouvelles technologies et de l'informatique a posé problème au début pour certaines enseignantes par manque de formation ou d'outils performants, ainsi que certains parents.
- Les quelques retours de parents, via les représentants, sont plutôt positifs. Ils ont apprécié les vidéos envoyés, les visioconférences, le site «la classe numérique ».

4 Préparation de la rentrée scolaire 2020/2021

Effectifs et classes

13 PS + 7 MS	Mme JOCHEM Laetitia
18 GS	Mme ANDRAUX Sandra (Lundi, Jeudi et Vendredi) et ? (Mardi)
9 CP + 14 CE2	Mme GOGNAT Adeline
24 CE1	Mme LEGOUPIL Sylvie
18 CM1	Mme HARTER Marie
19 CM2	Mme JAMET Coralie

Soit un effectif total de 122 élèves (- 9 élèves par rapport à l'année précédente)

Il n'y a eu aucune fermeture de classe pour les communes rurales de – de 5 000 habitants pour l'année 2020/2021 en raison de la situation sanitaire liée au coronavirus.

Les prévisions pour la rentrée 2021/2022 ne sont pas favorables pour sauvegarder les 6 classes car nous sommes à ce jour en-dessous du seuil de fermeture.

5 Fonctionnement école

– Point sécurité :

Le premier exercice d'évacuation incendie a été effectué le 24/09/2019 sans aucun incident.

Le premier exercice Plan Particulier de Mise en Sûreté attentat/intrusion a été effectué le 15/10/19, sans aucun problème particulier.

Tous les autres exercices (2ème exercice d'évacuation incendie + 2 exercices liés au PPMS) n'ont pu être réalisés en raison de la fermeture des écoles.

– Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école primaire va être distribué à toutes les familles à la rentrée scolaire prochaine.

Les modifications à apporter seront :

« Le livret scolaire (LSU) est remis aux familles à la fin de chaque semestre pour les classes élémentaires, ainsi que le carnet de suivi pour les classes de moyenne et grande section.

Le carnet de suivi est remis aux familles à la fin de l'année scolaire pour la classe de petite section. »

– Point équipement :

TBI (Tableau Blanc Interactif) :

L'équipe enseignante réitère sa demande d'équiper les classes d'un TBI, à travers un appel à projets « Label Ecoles Numériques 2020 ». Dans le cadre du projet, la subvention de l'État couvre 50 % de la dépense engagée pour chaque école et est plafonnée à 7 000 €. Pour être éligible, la dépense engagée devra s'élever a minima à 3 000 € (bénéficiant ainsi d'une subvention de l'État de 1 500 €).

Les bénéfices d'un tel équipement sont multiples : favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) et l'individualisation de la pédagogie ; renforcer la dimension inclusive de l'école ; favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques.

Un devis a été établi pour un montant de 17 378,40 € pour 3 classes.

Mme ANDRAUX propose d'en équiper d'abord 2, pour un montant de 12 500 € environ, avec une subvention s'élevant à 6 250 €. Il resterait donc à la charge de la commune 6 250 €.

Madame la maire, au vu des comptes de la commune, ne peut y répondre favorablement, en tout cas, cette année.

Madame la maire a donné son accord pour faire fabriquer, en régie, 3 meubles pour les classes de Mme LEGOUPIE Sylvie et Mme JAMET Coralie. Les bancs casiers devraient également être terminés pour la rentrée prochaine.

Mme HEILIGENSTEIN prendra contact avec l'entreprise « l'Arche du bois » pour établir un devis pour recoller tous les chants des tables de la classe de Mme JAMET + certaines tables d'autres classes.

Madame la maire accorde à l'équipe enseignante une enveloppe de 300 € pour divers achats de petits meubles (colonnes avec bacs + meubles casier) chez IKEA. Il faudra vérifier si le compte est toujours en fonction, dans le cas contraire il faudra en rouvrir un en passant par le site internet. Mme ULRICH Magalie se chargera, de son côté, de se renseigner sur ces petits meubles dans l'entreprise dans laquelle elle travaille.

Les enseignantes remercient la commune pour l'installation des stores dans certaines classes.

6 DIVERS

- Association des parents d'élèves « Les p'tits gnômes de la Hasel »
L'association a repris le relais pour les fournitures scolaires proposées aux parents d'élèves. Les membres ont également proposé d'organiser une « Fête de la rentrée » vers la fin septembre 2020.
Une enveloppe de 300 € pour l'acquisition de jeux, matériels, ... a été attribuée à l'école. L'équipe enseignante fera son choix avant la fin de l'année scolaire.

La secrétaire de séance
Mme HEILIGENSTEIN Christelle

La directrice
Mme ANDRAUX Sandra